

Demande d'inscription à une session BAFA 2024

en partenariat avec l'UFCV

Photo obligatoire Tout dossier sans photo ne sera pas pris en compte Si vous ne scannez pas ce formulaire, merci de joindre également votre photo en 2ème pièce jointe

Approfondissement « jeux et grandes animations »

du 27 octobre au 1^{er} novembre 2024. Prix 406 €

Veillez noter que si la Fondation MG embauche des animateurs stagiaires sur ses centres, elle ne s'engage pas à proposer un stage pratique à tous les stagiaires.



Lisez attentivement les deux pages de cette demande d'inscription et veuillez compléter très lisiblement chaque champ, à défaut votre demande ne sera pas traitée.



Cette demande est à retourner par e-mail :

encadrement.cvj@fondationmg.fr

(si pas de réponse de notre part sous 14 jours, merci d'appeler le 01.89.11.86.86)

F M

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ À : _____ Dept : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____ E-mail personnel : _____

**N'envoyez aucun règlement avec cette demande d'inscription.
Si votre candidature est retenue, vous recevrez un bulletin d'inscription
que vous devrez retourner à l'UFCV accompagné de votre règlement.**

Une liaison en autocar civil sera mise en place la veille à la gare SNCF d'ANNECY afin de rejoindre le lieu du stage, départ du car à 17:00 le 26/10. Il est donc nécessaire d'arriver avant.

Pour le retour, le même car sera mis à disposition des stagiaires pour quitter le lieu du stage à destination de la gare SNCF D'ANNECY. Départ du car à 13:00, possibilité de prendre un train à compter de 14:15.

Le prix de cette navette A/R est de 20 € (**non compris dans le prix de la formation**) à régler en arrivant sur le lieu du stage.

Je désire prendre la navette et m'engage à régler la somme de 20 € en arrivant sur le lieu du stage :

OUI

NON

Le prix 406€ comprend les frais de formation ainsi que la pension complète à partir du dimanche 27 octobre. Il ne comprend pas les trajets domicile - lieu du stage ni la navette gare SNCF d'ANNECY - lieu du stage A/R. Pour les stagiaires qui souhaiteraient arriver la veille, une nuitée supplémentaire à partir du **26 octobre** est possible, moyennant un coût supplémentaire de 37 € (ce tarif comprend le repas du soir de la veille du stage, la nuit ainsi que le petit-déjeuner du 1^{er} jour de stage)

- Je désire arriver la veille et m'engage à régler la somme de 37 € en arrivant sur le lieu du stage.
- J'arrive le premier jour du stage par mes propres moyens, avant 10h00.

Attention règlement obligatoire par chèque à l'ordre de la Fondation Maison de la Gendarmerie
(Un seul chèque pour les deux sommes)

Quelques renseignements pratiques :

Pour accéder à la formation approfondissement BAFA, le stagiaire doit avoir validé les 2 premières étapes du BAFA au premier jour de la formation d'approfondissement. Aucune dérogation n'est possible.

Gare SNCF : ANNECY -74. Accueil avec autocar civil à 17:00 uniquement, moyennant 20 € pour l'aller et le retour à régler en arrivant sur le centre.

Arrivée au centre la veille : Le samedi 26 octobre 2024 entre 18:00 et 19:00 (stagiaires arrivant avec leur véhicule) et avant 17:00 à la gare SNCF d'Annecy pour les stagiaires voyageant par train.

Départ du centre : Le 1^{er} novembre 2024 à compter de 13:00.

Dans les deux cas liaison par autocar privé et possibilité de prendre un train à Annecy à compter de 14:15 uniquement.

Hébergement : Chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets (draps et couvertures fournis)

Adresse du centre : Chalet « La cordée » 86 impasse de la cordée. Le Grand Bornand Village 74450 Le Grand Bornand.

Matériel à emporter : Nécessaire de toilette, chaussures de marche, affaires de sport, vêtements chauds et contre la pluie, bloc de papier, stylos, clé usb, déguisement obligatoire... Dossier BAFA, pièce d'identité, carte vitale et mutuelle, moyen de paiement, cadenas, ...

Aides au financement du stage :

Se renseigner auprès :

- Comité d'entreprise d'un des membres de votre famille
- Directions régionales et départementales de la cohésion sociale
- Caisses d'allocations familiales
- Assedic
- Certaines unions départementales des associations familiales (UDAF)
- Crédits formation de la formation continue
- Certains conseils régionaux
- ...

Pour tout renseignement complémentaire :

encadrement.cvj@fondationmg.fr / 01.89.11.86.86

Permanence en cas d'urgence pendant les stages 06.84.79.56.08